

L'URGENCE,  
NOTRE MISSION.

AIDER,  
NOTRE PASSION.



Urgences-santé est à la recherche de  
**RÉPARTITRICES et RÉPARTITEURS MÉDICAUX D'URGENCE**  
**LISTE DE RAPPEL**

**AFFICHAGE DU 2 AU 16 NOVEMBRE 2018**

Urgences-santé compte sur près de 100 répartiteurs médicaux d'urgence qui viennent en aide quotidiennement à la population de Montréal et de Laval. Ils sont les premiers à intervenir en cas d'urgence en prenant les appels de détresse entrants au Centre de communication santé et en affectant une ambulance sur les lieux de l'urgence.

**Être répartitrice et répartiteur médical d'urgence, c'est notamment :**

- Évaluer et trier les appels selon une méthode rigoureuse de classification des cas urgents (*Clawson*) afin de les traiter en ordre de priorité;
  - Donner des directives à l'appelant pour l'aider à prodiguer les soins d'urgence requis lors de l'attente des ressources d'urgence;
  - Assurer le déploiement des véhicules d'urgence de façon à couvrir le mieux possible le territoire et ainsi minimiser le temps de réponse des équipes ambulancières;
  - Affecter le véhicule approprié au lieu de l'intervention et, par la suite, le diriger vers le centre hospitalier répondant le mieux à l'état de santé du patient;
- ...tout ça dans un temps très limité!

**Avez-vous le profil de l'emploi?**

Les personnes intéressées doivent minimalement satisfaire aux exigences suivantes :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Études post secondaires en travail social, sécurité publique, en psychologie, en intervention ou tout domaine relié à la santé et au préhospitalier est un atout;
- Avoir au moins un (1) an d'expérience dans le service à la clientèle, les communications d'urgences, en sécurité publique, en répartition de transport ou dans le milieu de la santé;
- Maîtriser parfaitement le français et l'anglais oral et écrit;
- Être reconnu pour sa capacité à s'exprimer calmement et clairement;
- Avoir de la facilité à exécuter plusieurs tâches simultanément;
- Posséder un certificat de bonne conduite émis par un service de police au cours des trois (3) derniers mois;
- Certification RCR valide;
- Être disponible à temps complet pour travailler sur des quarts de jour, soir, nuit.

**Conditions de travail**

Travailler comme répartitrice et répartiteur médical d'urgence à Urgences-santé, c'est œuvrer dans un milieu professionnel stimulant et bénéficié de nombreux avantages, tels que :

- Des primes de soir, de nuit et de fin de semaine;
- Un pourcentage de 9,91 % du salaire gagné couvrant les congés fériés et les congés de maladie et 8,77 % s'accumulant en banque pour vos vacances;
- Des régimes d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance salaire;
- Une contribution au fonds de pension gouvernemental (RREGOP);
- Un programme d'aide aux employés.

**Rémunération**

- Un salaire variant entre 22,01 \$ et 28,86 \$ de l'heure selon l'expérience reconnue;

**Note**

- Notez que la formation rémunérée d'une durée de quatorze (14) semaines à temps complet débutera le **7 janvier 2019** et sera offerte principalement de jour;
- La formation aura lieu au centre opérationnel Ouest situé au 7400 rue St-Patrick;
- Une pleine disponibilité à temps complet (jour, soir, nuit) est exigée pour les trois (3) mois suivant la formation.

**POUR POSTULER ET POUR OBTENIR D'AVANTAGE D'INFORMATION**

Rendez-vous au [www.urgences-sante.qc.ca/carrieres/devenir-repartiteur-medical-durgence/](http://www.urgences-sante.qc.ca/carrieres/devenir-repartiteur-medical-durgence/)

Posez votre candidature d'ici le **16 novembre 2018**.

*N'oubliez pas d'y inclure votre lettre de motivation!*

*La Corporation d'urgences-santé applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ces dernières peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement à l'emploi sollicité afin de faciliter leur mise en candidature. Soyez assuré que nous traiterons cette information en toute confidentialité.*

*Pour un diplôme obtenu hors Québec, nous exigeons l'évaluation comparative des études émises par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. De plus, nous considérons aussi les expériences acquises hors Québec.*

**Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour le processus de présélection.**